

<http://enseignants.se-uns.org/Reforme-voie-pro-le-ministre-a-repondu-a-l-intersyndicale>



Enseignants de l'Unsa

Réforme voie pro : le ministre a répondu à l'intersyndicale

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 31 août 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le 18 juin, une large intersyndicale écrivait au ministre pour lui demander des réponses aux questions que se posent les personnels sur la transformation de la voie professionnelle.

Ces questions portent en particulier sur trois points précis :

- Les futures grilles horaires-professeurs et les dotations complémentaires,
- La restructuration de l'offre en Gestion-Administration et ses conséquences pour les personnels
- L'impact du développement de l'apprentissage sur les lycées professionnels.

Le ministre a répondu le 3 août par un long courrier dans lequel il annonce une augmentation de 5,6% des vœux des élèves de troisième vers la voie professionnelle, présentée comme le résultat de son discours positif sur le lycée pro.

Il passe ensuite en revue les différentes étapes de la réforme :

- La mise en place des familles de métiers pour la rentrée 2020, avec 3 familles expérimentées dès la rentrée 2019. L'accompagnement des enseignants se limiterait à des documents-ressources et un parcours *magister*.
- Le maintien des enseignements actuels (y compris PSE) mais selon une nouvelle organisation.
- Le renforcement de l'accompagnement et les tests d'entrée en seconde
- Les modules de préparation à la poursuite d'études et de préparation à l'insertion professionnelle ainsi que la création de 2000 places en classes-passerelles vers le BTS
- Le CAP à durée variable (1, 2, 3 ans)

Quant au bac pro GA, ses contenus seront rénovés pour 2020 et le ministre s'engage à des réunions régulières avec les organisations représentatives, la DGESCO et la DGRH pour construire et suivre le déploiement d'un plan d'accompagnement des personnels concernés.

Enfin, il annonce une série de rencontres dès la fin de l'été pour définir les familles de métiers, les grilles horaires, la mixité des parcours et l'accompagnement des professeurs.

Le dialogue social doit donc se déployer très vite si le ministre veut vraiment tenir compte de l'avis des organisations syndicales. En effet, tous les textes réglementaires devront être publiés avant la fin du premier trimestre. Sinon, il sera impossible de préparer la rentrée 2019 dans les académies et les établissements.

Nous demandons un calendrier et une méthode de travail soutenables et compatibles avec un résultat de qualité. Nous porterons des revendications pour que la réforme se traduise par des améliorations des conditions de travail des personnels et des lycéens.